

28ème CONCOURS DE POÉSIE pour adultes

Organisé par Eugène GARCIA poète et animateur de l'Atelier Bou'en-Poésie et Sylvaine GABIN responsable
Concours sous l'égide de la Mairie de Boujan/Libron **DATE BUTOIR 20 JUIN 2026**

SECTIONS

1^{er} thème LE SEL de L'EXISTENCE pour ces 3 premières sections (la lenteur d'un moment sublime, l'amour des autres, d'un lieu, d'un évènement heureux, la conscience d'exister , les valeurs...)

- 1 Sonnet** Sonnet ABBA-ABBA-CCD-EED ou EDE (une prosodie rigoureuse est exigée)
- 2 Forme fixe** Pantoum, Terza-rima, Géraldine, Triolet, Ghazel, Zegel, Schaltinienne, Riqueraque...
- 3 Classique** Respect des règles de la prosodie classique, de la dièrèse et absence de hiatus

4 Néoclassique Pour cette 4ème section vous avez le choix entre le 1^{er} OU le second thème

Acceptation du hiatus non dissonant et non respect de la dièrèse, alternance des rimes, féminin singulier avec féminin S, féminin pluriel avec féminin P, idem pour le masculin.

2^{ème} thème LA LIBERTÉ sous toutes ses formes pour ces trois dernières sections

- 5 Libre** Vers rimés, inégaux. Exemple : les Fables de La Fontaine)
- 6 Libérée** Vers non rimés, inégaux et métaphores. Le jury retiendra la sonorité et le choix des mots.
- 7 Un récit** Réel ou imaginaire au recto d'une feuille A4 police 12

*** Chaque poème (**Un par section**) dactylographié de 28 à 32 vers, (**sans aucun signe distinctif**)

Un seul code pour l'ensemble, à gauche (un nom de fleur et 2 chiffres Ex : Rose 45) + le numéro de la section.

LE DOSSIER

- Tous les écrits en 3 exemplaires
 - Une enveloppe pour l'anonymat contenant une fiche avec : nom, prénom, mail, téléphone, adresse, titre des poèmes. Elle sera cachetée et portera dessus le code choisi.
 - Une enveloppe affranchie à l'adresse de l'auteur.
 - Un chèque de 15 euros libellé à l'ordre de la Mairie de Boujan/Libron (pour l'ensemble des envois)
- Le tout adressé par **courrier postal** à Mairie Concours de Poésie 34760 Boujan/LIBRON

LE PALMARÈS sera proclamé le samedi 26 septembre 2026 à 14h30 à l'Espace Raymond Faro.

Tous les candidats seront avisés et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes pourront être représentées. En cas d'impossibilité les diplômes et bons-cadeaux seront envoyés et/ou d'autres récompenses.

Si besoin contacter Nicolas espacefaro.boujan@gmail.com 04-67-30-93-30

Sylvaine Gabin sylvainegabin34@gmail.com 06-32-73-79-00

**LE GRAND PRIX DE LA VILLE ET LE PRIX DE L'ATELIER BOUJ'EN POESIE RÉCOMPENSERONT LES POÈTES
AYANT OBTENU LA MEILLEURE NOTE DANS DIVERSES SECTIONS**

Le Grand Prix de la Ville ne sera pas attribué deux années de suite au même lauréat, toutefois, le candidat pourra participer au Prix de l'Atelier Bou'en Poésie.



La participation au concours implique l'acceptation du règlement. Les textes ne seront pas retournés.
La Médiathèque se réserve le droit de publier les poésies primées dans un recueil consultable sur place.